



Commune de Chevroux
Commission des finances
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 8 décembre 2025

Rapport de la Commission des Finances

PREAVIS MUNICIPAL N° 13/2025

Relatif au

Budget communal – Année 2026

Au Conseil général, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La commission des finances, composée de Madame Bonny-Hurni Fabienne et de Messieurs Bonny Alexandre, Bonny Jean-Luc, et Liechti Alexandre, s'est réunie à quatre reprises pour examiner le présent préavis. Une première rencontre introductive et explicative avec notre Boursier, Michael Rotzetter, notre Syndic Charles-Edouard Bonny, Marcel Gut-Lacôte Municipal, et Daniel Quintairos Président de la Commission de gestion a eu lieu afin de lancer les travaux de ce préavis. Cette séance a été riche et intense en explications. Nous tenons à relever l'excellent travail de préparation effectué par notre boursier Michael Rotzetter.

Au niveau méthodologie, la Commission des Finances a tenté de comparer les comptes 2024, le budget 2025 avec le budget 2026 MCH2 soumis. L'exercice a été délicat et difficile avec le changement de plan comptable de MCH1 à MCH2. Toutefois les questions soumises au Boursier et à la Municipalité nous ont apporté un certain éclairage et une meilleure compréhension. Le seul vrai point comparatif est le résultat budgétaire 2026, qui se solde par un déficit de CHF 88'590.15 nettement inférieur au déficit budgété en 2025 de CHF 234'680.--.

En complément des « explications et remarques au budget 2026 » jointent au budget, nous souhaitons émettre les remarques suivantes

- La Municipalité reste attentive et préoccupée aux augmentations de charges liées aux charges scolaires (ASIPE), à la Step (EPARSE), et à la facture sociale et policière imposée par le Canton. Ces charges sont incompressibles et subies sans levier d'influence. La Municipalité relève que nous ne pouvons pas faire autrement qu'adhérer à ces institutions qui sont vitales pour notre commune. A remarquer que par l'intermédiaire de leurs délégués, les communes adhérentes veillent à éviter toutes dépenses disproportionnées ou superflues. À l'heure actuelle, il serait inconcevable de se retirer de ces associations auxquelles nous avons adhéré depuis plusieurs années.

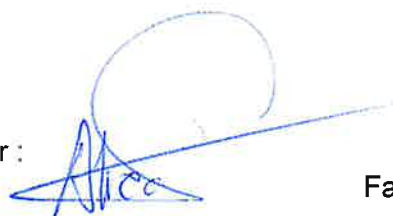
- Hormis ces dépenses incompressibles la Municipalité soumet un budget tout-à-fait maîtrisé. Le budget soumis se rapproche de l'équilibre et apporte la transparence demandé lors de l'exercice précédent.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande à l'unanimité, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis N° 13/2025 tel que présenté.

Chevroux, le 8 décembre 2025

Pour la Commission des finances :

Président/ Rapporteur :
Alexandre Liechi



Fabienne Bonny-Hurni



Membres :
Alexandre Bonny



Jean-Luc Bonny

